

Livret

de rentrée scolaire



École maternelle du Bois Renard

École élémentaire Clément Péruchon



2024-2025

Édito

Faisons tous ensemble, le pari osé que l'école de Ligugé soit le meilleur souvenir pour tous !

Chers parents, Chers enfants,

La rentrée scolaire est toujours un moment extraordinaire dans l'année, plein d'émotions particulières. C'est le départ d'une nouvelle aventure vers les savoirs, la connaissance, les retrouvailles et les nouvelles rencontres.

Comme chaque année, la commune est soucieuse d'offrir de bonnes conditions aux élèves, aux enseignants et au personnel des services périscolaires. Depuis le mois de juillet, les élus et les services municipaux se sont mobilisés pour préparer et organiser cette nouvelle année scolaire. Ce livret de rentrée réalisé à l'intention des familles a pour but de vous accompagner dans les démarches liées à la scolarité de vos enfants. Vous y découvrirez toutes les informations pratiques relatives aux services périscolaires.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée et une très belle année scolaire.

Bien cordialement,

Bernard MAUZÉ
Maire de Ligugé



Stéphanie VERRIER
Adjointe Enfance et vie scolaire



Sommaire

page 4

1 L'école : qui fait quoi ?

page 5

2 Les écoles de Ligugé
L'école maternelle
L'école élémentaire
Les Atsem

pages 6 à 9

3 Les services périscolaires
Le transport scolaire
Les garderies scolaires
Le restaurant scolaire
Le projet éducatif territorial (P.Ed.T)
Portail famille
L'aide aux devoirs

pages 10 et 11

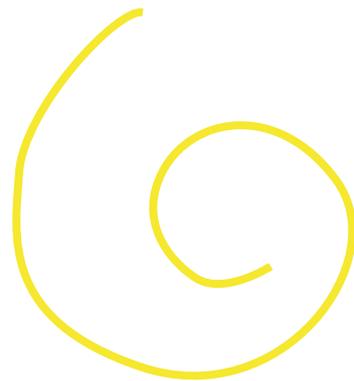
4 L'accueil de loisirs de Givray

pages 12 à 14

5 Lire, se divertir, s'informer : découvrir ou redécouvrir Ligugé
La médiathèque
L'association des parents d'élèves
Secrétariat des associations
Découvrir ou redécouvrir Ligugé en famille

page 15

6 Le calendrier scolaire et les numéros de téléphone d'urgence





L'école : qui fait quoi ?

Dans la mémoire collective, l'école communale reste bien présente dans tous les esprits. C'est le souvenir des bons moments avec les copains, la rentrée des classes avec les odeurs caractéristiques, un nouveau professeur... L'école est essentielle dans la vie communale. C'est un lieu d'apprentissage, de découverte, de vie en collectivité ! Voyons ici les différents interlocuteurs de notre école.

La commune

L'école est une compétence obligatoire pour une commune... Il s'agit de « l'implantation, la construction et la gestion des écoles maternelles et élémentaires... ainsi que la gestion des personnels qui y sont affectés ». Elle met à disposition les installations nécessaires aux enseignants, les locaux, les mobiliers, les fournitures et le matériel. Elle a également en charge l'organisation des services périscolaires (la garderie, la restauration, le transport, et les activités proposées en dehors des classes). Des agents municipaux sont à votre disposition en mairie pour vous apporter des renseignements sur le fonctionnement global des écoles et en particulier pour les inscriptions, la facturation, etc...

Le conseil d'école

Le conseil d'école, présidé par la directrice, est composé des enseignants, du Maire, de l'adjointe à l'enfance et vie scolaire, des représentants de l'éducation nationale et des parents d'élèves. Il se réunit une fois par trimestre. Il est l'organe qui prend les décisions dans la vie de l'école, notamment pour le vote du règlement intérieur.

L'Éducation Nationale

L'éducation nationale nomme les enseignants, les rémunère et gère le suivi pédagogique. L'inspectrice de notre circonscription, Madame VIAL Zola, est la responsable hiérarchique des enseignants (ia86.ac-poitiers.fr). Placée sous l'autorité de l'inspecteur académique des services de l'éducation nationale, elle est l'interlocutrice du Maire. Les directrices des écoles sont des enseignantes. Elles assurent les cours de leur classe tous les jours, sauf une période dans la semaine dite de décharge afin d'effectuer les tâches administratives en lien avec la Direction d'école.

La commission municipale « Enfance et vie scolaire » examine tous les projets en lien avec les écoles :

- les services périscolaires
- l'accueil de loisirs
- le subventionnement des écoles
- les activités proposées dans le cadre de l'accueil de loisirs et du Plan Educatif territorial

Elle examine également les besoins scolaires et élabore une proposition de budget pour l'approbation en conseil municipal. En 2023, le budget des écoles représentait environ 27% des dépenses communales.

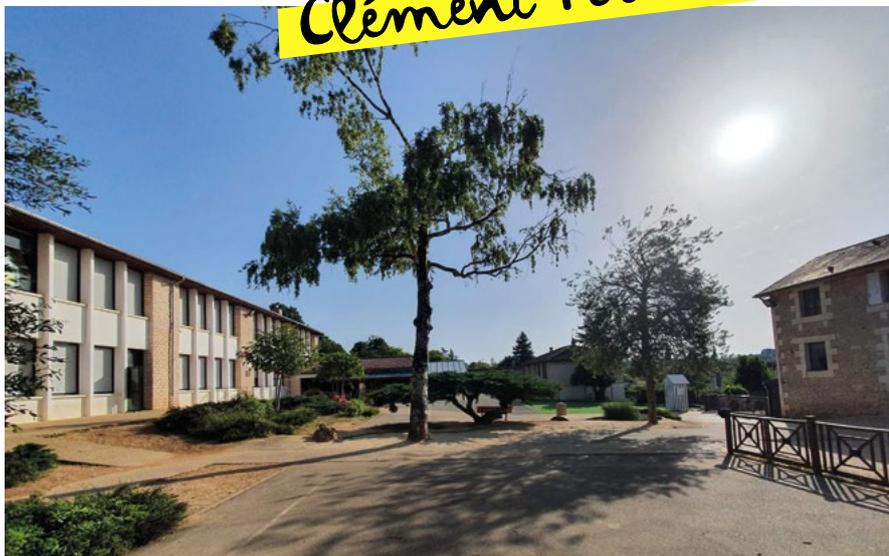
Les membres de la commission :

- Bernard Mauzé, Président
- Stéphanie Verrier, vice-Présidente
- Fanny Abriat
- Viviane Betoulle
- Michelle Eclercy
- Françoise Martin
- Virginie Sillard



Les écoles de Ligugé

École élémentaire Clément Péruchon



Horaires

lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h50-12h et 13h50-16h15
mercredi 8h50-12h

05 49 55 20 45
ce.0860337z@ac-poitiers.fr

Garderie de l'école

7h30-8h30, 13h13h50
et 16h15-18h40

05 49 55 20 45

L'école élémentaire est composée de 7 classes.
L'effectif global est d'environ 170 élèves.

Emilie BRIAUD
Directrice de l'école
élémentaire



École maternelle du Bois Renard



Horaires

lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h45-11h45 et 14h-16h15
mercredi 9h-12h

05 49 55 23 83
ce.0861096z@ac-poitiers.fr

Garderie de l'école

7h30-8h30 et 16h15-18h40

05 49 55 23 83

L'école maternelle est composée de 3 classes.
L'effectif global est d'environ 80 élèves.

À l'école maternelle, des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) secondent les enseignants au quotidien. Ils sont chargés en particulier :

- de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil
- de l'animation et l'hygiène des jeunes enfants
- de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants

Ils sont employés par la mairie et ne peuvent se substituer aux enseignants.

Françoise
GAZZOLI-
RUNAVOT
Directrice de l'école
maternelle.



Les services périscolaires

Si la compétence « école » est obligatoire dans une commune, les services périscolaires mis en place autour de cet enseignement ne sont que facultatifs. Pour autant, la collectivité a fait le choix d'organiser ces services pour aider les familles et leur mettre à disposition un environnement sécurisé et global de prise en charge de l'enfant. Les services périscolaires vont du transport, jusqu'au repas, en passant par les garderies et les nouveaux rythmes scolaires.

Le transport scolaire

Il permet le matin, le soir et le mercredi midi de transporter les élèves des hameaux et autres lieux-dits, mais également de les prendre en charge dans les quartiers plus proches des écoles. « La navette » permet de relier l'école élémentaire à l'école maternelle pour éviter que les parents circulent et stationnent autour du groupe élémentaire. Ce service fonctionne obligatoirement avec une personne accompagnatrice pour la surveillance et le bon déroulement du trajet.



Catherine AIGREAU
Référente du transport scolaire

Les tarifs

La commune finance en grande partie le transport scolaire aidée en cela par l'intercommunalité et avec une contribution des familles utilisatrices du service. Afin d'être identifiés comme usagers des transports scolaires, les enfants se voient remettre une carte de transport.

Les arrêts et les horaires sont ici présentés pour l'année scolaire. Des ajustements sur les horaires sont encore possibles au moment de la rentrée. A noter cette année, l'apparition de l'arrêt dit du « fief du Pilier », au droit du nouveau lotissement du même nom.

TRANCHE DE QF	TARIFS FORFAITAIRES 2024-25
QF < 500	15 €
501 < QF < 700	20 €
701 < QF < 1040	30 €
1041 < QF < 1380	35 €
1381 < QF < 2160	40 €
QF > 2161 ou non communiqué	45 €

L'école, combien ça coûte ?

Une fois n'est pas coutume, les élus ont souhaité dans ce numéro présenter le coût des écoles et des activités périscolaires. Les chiffres sont conséquents et montrent l'effort financier significatif qui est accordé aux écoles et à leur environnement.

Globalement en 2023 « les dépenses scolaires » étaient de 612 381€ (soit 27% des dépenses annuelles de la commune). Les recettes sont de 185 069€. Celles-ci ne couvrent que 30% des dépenses.

Plus en détail, les dépenses de :

- l'école maternelle s'élève à = 220 490€
- l'école élémentaire à = 130 916€
- le restaurant scolaire = 163 261€
- les garderies = 65 159€
- le transport scolaire, le sport scolaire et le PEDT = 32 555€

En recettes :

- l'école maternelle = 5 780€
- l'école élémentaire = 1 217€
- le restaurant scolaire = 120 451€
- les garderies = 40 219€
- le transport scolaire, le sport scolaire et le PEDT = 17 402€

Pour conclure, il faut savoir que la scolarité d'un élève de maternelle représente 2 689€ en 2023 et celle d'un élève d'élémentaire 719€.

Les garderies scolaires

Les garderies sont organisées dans chaque école. C'est le moyen pour les parents de déposer dès le matin et en toute sécurité les enfants avant que la classe ne débute.

On retrouve également un temps de garderie à la pause méridienne puis en soirée. Elles sont organisées dans des salles non affectées à l'enseignement. Il est possible de jouer, de lire, de travailler et même de goûter ! Toutes les garderies se déroulent en présence de deux personnes, du début à la fin.



David MOULIN
Coordinateur du périscolaire



Nicole PELAEZ
Référente de la garderie maternelle

Temps 1
de 7h30
à 8h30

Temps 2
de 13h
à 13h50

Temps 3
de 16h45
à 17h30

Temps 4
de 17h30
à 18h40

Une garderie est mise en place dans chaque école. Il est demandé aux parents de bien vouloir en respecter les horaires. **Les portes ferment à 18h40.**

À l'école élémentaire, deux salles seront dédiées à la garderie, sous la responsabilité d'animateurs :

- une salle vouée aux activités calmes
- et une seconde salle pour les activités jeux, dessins...

Les tarifs

TRANCHE DE QF	TARIFS 2024 TEMPS 1,2,3,4	TOTAL PAR JOUR
QF < 500	0.87 €	3.48 €
501 < QF < 700	0.98 €	3.92 €
701 < QF < 1040	1.75 €	7.00 €
1041 < QF < 1380	1.85 €	7.40 €
1381 < QF < 2160	1.90 €	7.60 €
QF > 2161 ou non communiqué	1.95 €	7.80 €
Enfant hors commune	2.11 €	8.44 €

Les garderies sont gratuites de 8h30 à 8h50 et de 16h15 à 16h45.

En cas de retard des parents à 18h40, il est considéré qu'une heure supplémentaire est facturée au tarif forfaitaire de 7.80 € (quel que soit le QF). Cette facturation exceptionnelle sera majorée :

- lors d'un deuxième retard (15.60 €)
- lors d'un troisième retard (23.40 €)
- à chaque nouveau retard (31.20 €)

La restauration scolaire



Marie-Laure COUTURIER
Responsable du restaurant scolaire



Magda COURGNEAU
Responsable adjointe du restaurant scolaire



Malorie PELLETIER
Adjointe technique à la restauration

S'il est un moment important dans la journée d'un élève...n'en déplaise à nos enseignants, c'est bien le temps du déjeuner ! Ce repas à la cantine est essentiel. C'est le repas qu'on ne prend pas avec les parents, en famille. C'est celui qu'on aime partager avec les copains ! C'est là qu'on se sent... plus grand, plus indépendant ! Mais quoi qu'on fasse, ces petits clients de nos restaurants scolaires seront toujours aussi exigeants sur la qualité des repas, sur la quantité, sur la diversité des goûts, sur la découverte des saveurs. « **A nous d'y mettre les bons ingrédients alors !** »

C'est d'autant plus vrai, que la rentrée scolaire 2024-2025 va connaître un changement de taille au sujet de cette restauration scolaire. En effet, la société RESTAUVAL qui nous accompagnait depuis presque 10 ans dans cette restauration, va laisser sa place à la société API RESTAURATION. Le nouveau marché a été validé début juillet. A travers ce marché, nous avons été particulièrement exigeant sur le critère « qualité des produits ». En effet, nous avons demandé aux candidats d'aller au-delà de la loi EGALIM, avec plus de 50 % de produits de qualité et durables, avec plus de 20 % de produits biologiques, et plus de 60 % de produits de qualité et durables pour les viandes et les poissons. Nous avons exigé que les candidats présentent des assurances sur l'environnement des fournisseurs : Avec le bien-être animal, les conditions d'élevage, de production, les circuits courts voire très courts...

La société API RESTAURATION basée à Biard a présenté un dossier complet et extrêmement satisfaisant sur la qualité des produits proposés, sur les circuits courts, sur les animations, les sensibilisations et l'assistance technique auprès de la collectivité. Nous aurons l'occasion de vérifier les qualités de ce nouveau partenaire, en particulier lors des réunions de la commission RESTOSCO, qui se retrouve pour examiner les menus proposés mais également pour évoquer toutes les questions relatives à la restauration en présence des personnels concernés, des membres de la commission scolaire et de quelques parents intéressés par ces questions.

En conclusion, on peut rappeler quelques chiffres sur la restauration scolaire :

- elle a un coût global annuel d'environ 165 000 € (pour 120 000 € de recettes)
- le coût de revient d'un repas est de 6.15 €
- il est réalisé par an environ 35 000 repas, avec 60 % de ceux-là pour les élèves de l'élémentaire, 30 % en maternelle, 5% pour les enfants de l'accueil de loisirs, et enfin de 5 % pour les adultes

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) en cas d'allergies

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire d'un enfant, les parents peuvent demander l'instauration d'un PAI en collaboration avec le médecin scolaire. Il est validé par la collectivité et communiqué à toute la communauté éducative.



Les tarifs

TRANCHE DE QF	TARIFS 2024
QF < 500	0.95 €
501 < QF < 700	1.00 €
701 < QF < 1040	3.00 €
1041 < QF < 1380	3.30 €
1381 < QF < 2160	3.55 €
QF > 2161 ou non communiqué	4.25 €
Famille de l'extérieur	5.35 €
Agents communaux	4.85 €
Autres adultes	5.95 €

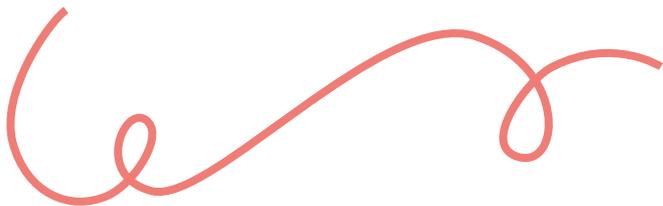
Le projet éducatif territorial (P.Ed.T)

La mairie, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et du Projet Éducatif Territorial (PEdT), a mis en place depuis la rentrée 2013-2014 des temps d'activités périscolaires sur les deux écoles de la commune.

Ces activités ont lieu durant la pause méridienne de 13h15 à 14h et le soir après la classe de 16h15 à 17h, quatre jours par semaine en moyenne.

Les activités proposées n'ont pas de caractère obligatoire, mais chaque enfant doit avoir la possibilité d'en bénéficier. La finalité de ces activités est de favoriser le développement de l'enfant, sa sensibilité, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

Les activités débuteront après les vacances de la Toussaint 2024 et se répartiront en plusieurs périodes, de la Toussaint à décembre, de janvier aux vacances de février, de février aux vacances de Pâques, de Pâques aux grandes vacances.



Portail familles disponible

Le portail famille est un service numérique qui permet de réaliser vos inscriptions aux services périscolaires et extra-scolaires de la commune.

Après avoir créé votre compte suite à l'envoi du lien par mail, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, vous pourrez par exemple :

- réaliser l'inscription administrative aux services en ligne
- inscrire ou désinscrire vos enfants en ligne au coup par coup, pour une période ou autre
- payer vos factures en ligne
- consulter vos historiques, et ou modifier vos données personnelles

Cet outil va éviter les dossiers d'inscription sous forme papier pour tous les élèves, dans chaque service, lors de chaque vacances, etc... On sait combien ce travail est fastidieux pour les parents au moment de la rentrée.

Les tarifs

TRANCHE DE QF	TARIFS FORFAITAIRES 2024 PAR PÉRIODE
QF < 500	4.25 €
501 < QF < 700	4.85 €
701 < QF < 1040	5.40 €
1041 < QF < 1380	5.95 €
1381 < QF < 2160	6.60 €
QF > 2161 ou non communiqué	7.15 €
Famille de l'extérieur	7.40 €

L'aide aux devoirs

Le dispositif d'aide aux devoirs mis en place par la commune s'adresse aux élèves du CP au CM2. Ce service est totalement gratuit pour les familles, et s'adresse en priorité aux élèves inscrits en garderie et qui y restent tard.

Il a pour objectif de soutenir les parents en permettant à leurs enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons avant de rentrer au domicile, et de soulager les enfants qui sont heureux de s'amuser en rentrant d'une journée déjà très intense.

L'aide aux devoirs est assurée par des bénévoles qui se relaient pour apporter leur aide les mardis et jeudis soir de 16h45 à 18h.

Cette année, l'aide aux devoirs débutera le mardi 1^{er} octobre 2024.



L'accueil de Loisirs de Givray

Ouvert tous les mercredis en période scolaire et toutes les vacances, l'accueil de loisirs de Givray est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun est l'une des priorités principales.

C'est un espace de découverte et d'apprentissage, par des moyens éducatifs ludiques, où chaque individu est pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité.

Pour l'année 2024-2025, nos objectifs pédagogiques sont les suivants :

- développer la notion de collectivité
- développer l'autonomie
- favoriser la découverte et l'émergence de compétences et/ou de passions
- valoriser la relation avec les familles
- respecter chacun sans distinction de sexe, d'origine ou de religion

Pour atteindre ces objectifs, l'accueil de loisirs dispose d'une équipe composée d'animateurs permanents et d'animateurs vacataires, d'un budget annuel de fonctionnement (voté en Conseil Municipal), des bâtiments du Domaine de Givray, d'une plaine de jeux clôturée (et réservée aux enfants de l'accueil de loisirs), des infrastructures communales et intercommunales (Médiathèque, stades, gymnases, etc.) et des activités proposées sur la commune (parc accrobranche et base de canoë). Bien entendu, nous pouvons, comme nous le souhaitons, accéder à tout le domaine boisé ainsi qu'à la rivière située en contre-bas.

Ce patrimoine naturel riche, ces infrastructures nombreuses et ces activités à proximité immédiate, nous permettent de proposer aux enfants, tout au long de l'année, des projets variés.



Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur la page Facebook de l'accueil de loisirs :

[facebook.com/jeromestevenoff](https://www.facebook.com/jeromestevenoff)



David MOULIN
Directeur

L'ALSH a 40 ans !!!

Le 15 juin dernier, à travers une exposition de photos et un pique-nique sous la forme d'une « cousinade », d'anciennes animatrices et d'anciens animateurs se sont retrouvés. Des anecdotes, des souvenirs et un bon moment partagé à l'occasion de ses retrouvailles.





Les tarifs

Enfants de Ligugé

TRANCHE DE QF	1 JOURNÉE SANS REPAS	1 JOURNÉE AVEC REPAS	1/2 JOURNÉE SANS REPAS	1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	UNE SEMAINE SANS REPAS	UNE SEMAINE AVEC REPAS
QF < 500	4.55 €	7.90 €	2.35 €	5.70 €	22.75 €	39.50 €
501 < QF < 700	6.20 €	9.60 €	3.55 €	6.95 €	31.00 €	48.00 €
701 < QF < 1040	8.55 €	12.00 €	5.30 €	8,75€	42.75 €	60.00 €
1041 < QF < 1380	10.70 €	14.20 €	6.75 €	10.25 €	53.50 €	71.00 €
1381 < QF < 2160	11.85 €	15.40 €	7.75 €	11.30 €	59.25 €	77.00 €
QF > 2161	13.60 €	17.20 €	8.40 €	12.00 €	68.00 €	86.00 €

Enfants de Saint Benoît

TRANCHE DE QF	1 JOURNÉE SANS REPAS	1 JOURNÉE AVEC REPAS	1/2 JOURNÉE SANS REPAS	UNE SEMAINE SANS REPAS	UNE SEMAINE AVEC REPAS
QF < 500	5.35 €	8.70 €	6.45 €	26.75 €	43.50 €
501 < QF < 700	7.25 €	10.65 €	7.90 €	36.25 €	53.25 €
701 < QF < 1040	9.75 €	13.20 €	9.85 €	48.75 €	66.00 €
1041 < QF < 1380	12.15 €	15.65 €	11.50 €	60.75 €	78.25 €
1381 < QF < 2160	14.00 €	17.55 €	12.60 €	70.00 €	87.75 €
QF > 2161	15.30 €	18.90 €	13.35 €	76.50 €	94.50 €

Lire, se divertir, s'informer : découvrir ou redécouvrir Ligugé



La médiathèque

Gratuit
pour les
enfants

Les tarifs et modalités d'inscription

Les enfants inscrits peuvent venir aux horaires d'ouverture au public pour emprunter des livres, des magazines, des CD, DVD et des disques vinyles.

- gratuité pour les enfants et demandeurs d'emploi
- 6 € pour les adultes habitant la commune
- 8 € pour une personne résidant sur une autre commune

L'inscription peut être faite rapidement, il suffit de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Une carte est délivrée. L'abonnement est valable un an à partir de la date d'inscription. Une fois inscrit, on peut emprunter 15 documents pour 3 semaines, dont 4 DVD et 4 disques vinyles maximum. Des animations gratuites sont régulièrement organisées et sont ouvertes à tous.

La médiathèque, c'est plus de 10 000 livres, 2 000 CD, une vingtaine d'abonnements à des magazines, plus de 600 DVD et 100 disques vinyles.

Place Pannonhalma
05 49 55 97 19 / poste 2
mediatheque@liguge.fr



facebook.com/mediatheque.deliguge



Les heures d'ouverture

- Le mardi et le vendredi :
de 10h à 12h et de 16h à 18h.
- Le mercredi et le samedi :
de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Le jeudi de 16h à 18h

L'association des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves (APE) a pour but :

- de regrouper, créer du lien entre les enfants, les parents et les enseignants à travers l'organisation d'événements conviviaux, de manifestations éducatives, artistiques et sportives
- de formuler, au nom des parents, des vœux sur tout objet concernant les intérêts moraux et matériels de l'école et des élèves
- d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action de l'équipe enseignante

Les événements auxquels nous avons pu participer (Marché de Noël, Folympiades de Givray) ou que nous avons pu créer (Vente de madeleines, Vide ta chambre, Fête des écoles) ont permis grâce à votre participation, toujours plus importante, de récolter des fonds qui ont été réinvestis au bénéfice des écoles.

Un grand merci pour votre générosité qui a permis, sur l'année scolaire 2023-2024, de soutenir notamment les voyages scolaires de l'école primaire. Nous sommes impatients de vous dévoiler nos nouveaux projets pour cette année lors de notre assemblée générale.

A très vite,

L'équipe de l'APE

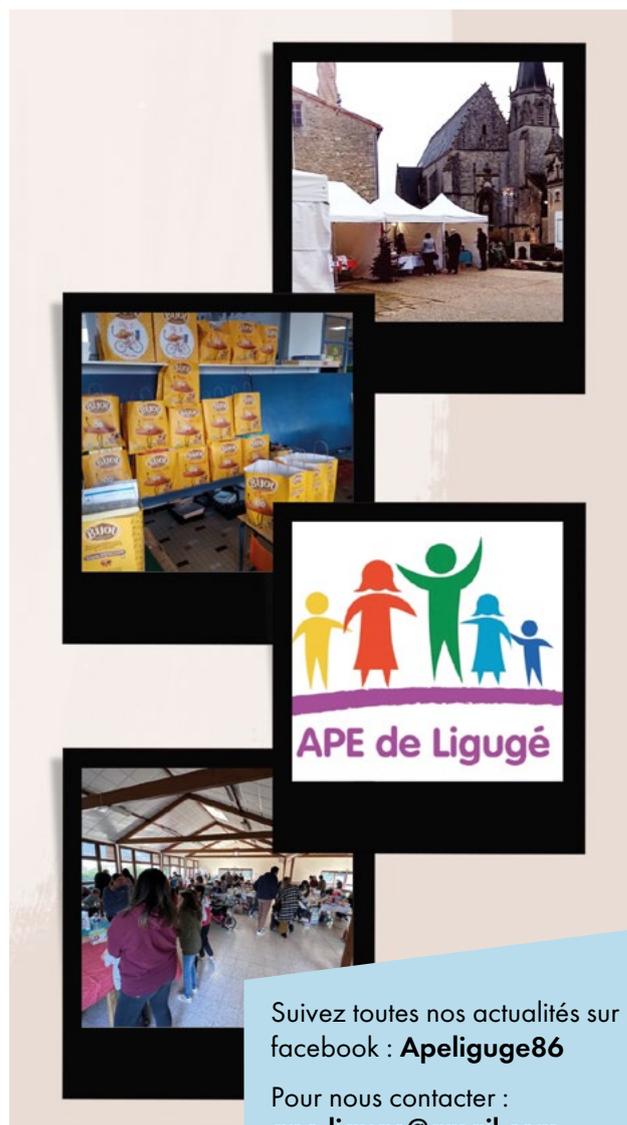
Service vie associative

La ville de Ligugé, dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, propose un service dédié à la vie associative pour :

- répondre aux besoins spécifiques des associations référencées sur la commune, sans se substituer aux responsabilités de leurs dirigeants ainsi qu'aux tâches relevant des attributions du président, du secrétaire et du trésorier
- faciliter les relations entre la municipalité et les associations, et entre les associations
- encourager les initiatives contribuant à l'animation de la vie locale

Mairie, place du R.P. Lambert
86240 Ligugé

05 49 55 21 24
secretariat.associations@liguge.fr



Suivez toutes nos actualités sur facebook : **Apeliguge86**

Pour nous contacter :
ape.liguge@gmail.com

Le secrétariat des associations vise 4 objectifs :

1 – CENTRALISER

C'est le référent unique pour l'appui logistique et technique (par exemple la réservation des salles et des matériels)

2 – CONSEILLER

Il apporte un éclairage personnalisé aux associations (par exemple pour l'élaboration d'une demande de subvention)

3 - DYNAMISER

Il constitue un centre de ressources pour la mise en œuvre de projets mobilisant la municipalité et des associations dans une optique de coopération ou de mutualisation

4 – INFORMER

Il contribue à renseigner les Ligugéens sur les activités et les actions proposées par les associations. Il relaie les informations à destination de l'ensemble du secteur associatif.

Découvrir, redécouvrir Ligugé en famille

Le Secret du Manuscrit

Dans la peau d'un détective, remontez le temps... Et percez le secret du manuscrit ! Sur la piste du mystérieux voleur d'un manuscrit inestimable, mettez à profit toutes vos qualités de détective... À travers les énigmes que vous devrez résoudre, de nouvelles facettes de Ligugé s'offrent à vous !

Jeu d'énigmes accessible uniquement sur réservation auprès de la médiathèque.



La Vallée des Légendes

Un sentier thématique qui fait revivre les légendes du Poitou !

On dit que c'est dans la vallée du Clain que les créatures fantastiques de la région se sont réfugiées, pour se protéger des êtres humains, ou peut-être pour leur jouer des tours... Osez-vous aller à leur rencontre ? Au cœur de la vallée, des surprises attendent les visiteurs de tous les âges.

Avant de partir à l'aventure, téléchargez l'application gratuite : les créatures s'invitent aussi sur votre écran !

**Domaine de Givray (Ligugé/Saint-Benoît)
En accès libre**



Le parcours pédagogique de la Filature

Partez en balade au bord du plan d'eau et sur l'île de l'ancienne filature...

Pour découvrir la richesse de l'environnement local, un parcours pédagogique vous emmène le long du plan d'eau et vous guide au rythme des panneaux explicatifs qui retracent l'histoire unique des lieux. Avec ou sans les enfants, c'est l'occasion d'une promenade à la fois agréable et instructive !

**Site de l'ancienne filature
En accès libre**



Calendrier scolaire et numéros de téléphone d'urgence

Calendrier de l'année scolaire 2024-2025

Rentrée des élèves

Lundi 2 septembre 2024

Vacances de la Toussaint

du samedi 19 octobre 2024
au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël

du samedi 21 décembre 2024
au lundi 6 janvier 2025

Vacances d'hiver

du samedi 22 février 2025
au lundi 10 mars 2025

Vacances de printemps

du samedi 19 avril 2025
au lundi 5 mai 2025

Début des vacances d'été

Samedi 5 juillet 2025

Les numéros d'urgence

Services locaux

Astreinte élus de Ligugé **06 82 20 33 43**

Commissariat des 3 Cités **05 49 52 26 82**

Police secours **17**

Pompiers **18**

CAF **0 820 25 86 10**

CPAM **3646**

Santé

SAMU **15**

Appel d'urgence européen **12**

Pharmacie de garde **3915**

CHU de Poitiers **05 49 44 44 44**

Urgences pédiatriques **05 49 44 38 07**

Centre antipoison (CHU) **05 49 44 44 44**



Et avant les 3 ans ?

**Le Relais Petite Enfance
« Les Lucioles » en partenariat
avec la commune de St Benoit,
est un service municipal gratuit.**

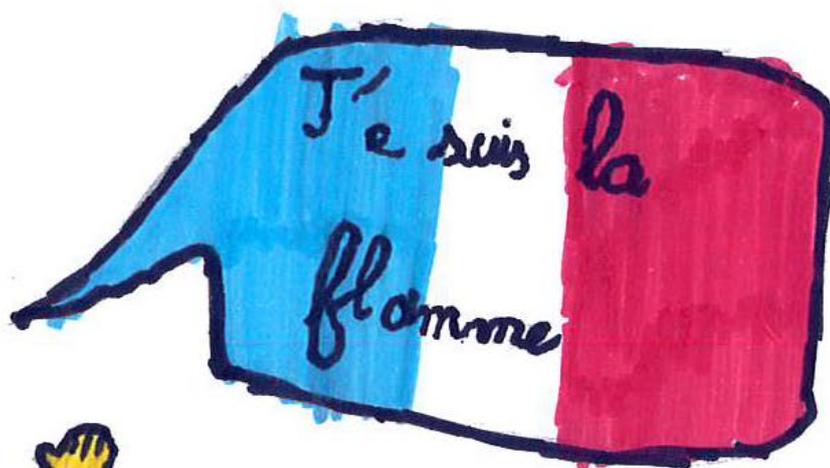
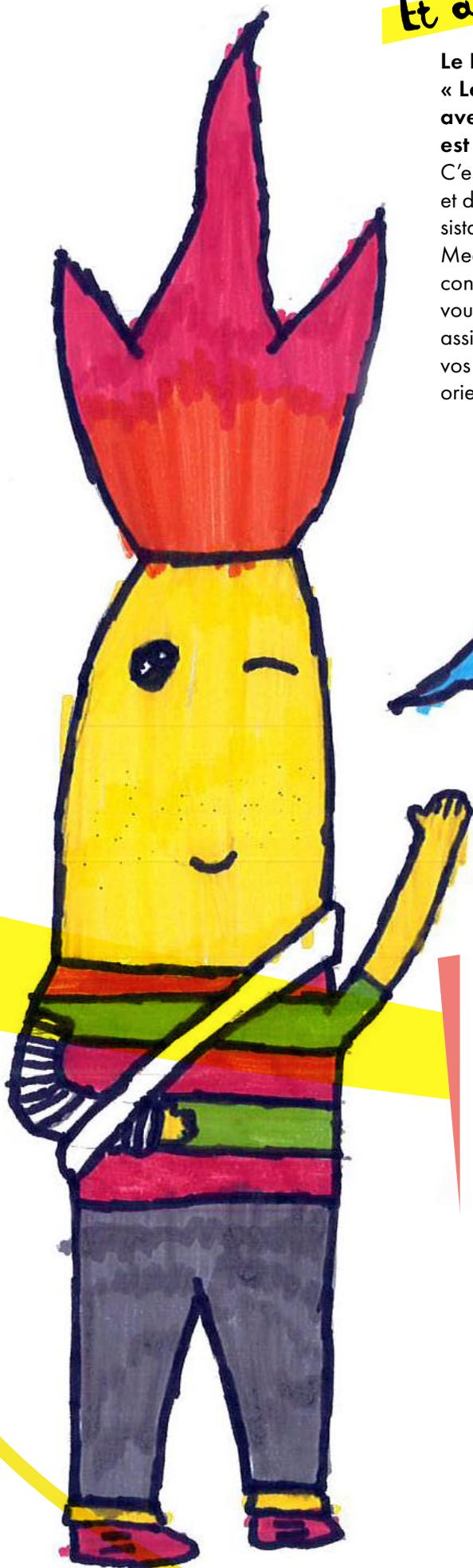
C'est un lieu d'échanges, d'informations et de rencontres pour les parents, les assistants maternels et les enfants. Aurélie Meader répondra à toutes vos questions concernant la garde de votre enfant, vous fournira la liste départementale des assistants maternels, vous guidera dans vos démarches administratives et vous orientera vers les instances spécialisées.

Aurélie Meader

07 85 07 55 15

ram@saintbenoit86.fr

Des rendez-vous physiques sont possibles à la Mairie de Ligugé ou de St Benoit.



Ligugé

De nature et d'histoire

**Mairie de Ligugé
place du révérend Père Lambert
86240 Ligugé**

**05 49 55 21 24
contact@liguge.fr**

Les dessins du livret ont été réalisés par l'Accueil de loisirs de Givray sur le thème « les jeux paralympiques ».

Crédits photos : Mairie de Ligugé

Conception graphique : Natasha Stocchi / Studio Bianccha